CIRCULAIRE.

Longueuil, 28 Novembre, 1799.

MONSIEUR,

DEPUIS près de deux années, le Père commun des fidèles, Pie VI. est dans les fers. Des impies ont osé porter leurs mains sacrilèges sur l'oint du Seigneur. Des scélérats ont chassé de son trône le Vicaire de J. C. et ont traîné ce vénérable pontife d'exil en exil jusques dans le centre du désordre et de la licence. L'humanité a frémi en apprenant les malheurs du juste, et la religion reclame le secours du Tout-Puissant pour la conservation de son Chef.

Nous lisons aux *Actes des Apôtres* quels furent, dans une semblable occasion, les gémissemens de l'Eglise de Jérusalem pour le salut du Prince des Apôtres. Dès qu'elle eut appris l'emprisonnement de St. Pierre par les ordres du cruel Herodes, elle ne cessa de soupirer vers le Seigneur jusqu'à ce qu'il eût envoyé son ange libérateur pour arracher aux liens et à la mort le Chef de l'Eglise Universelle. Animés du même esprit, nous pouvons espérer les mêmes faveurs pour son digne successeur, si nous prions avec la ferveur de l'Eglise naissante et de nos pères dans la foi.

NOTRE intention est donc que pendant le temps de la captivité du S. Père, toutes les fois que l'on pourra faire d'un Simple, on ajoute aux Oraisons de la Messe, la Collecte *Deus omnium fidelium pastor, &c.* pour demander sa liberté et les besoins de l'Eglise.

Je suis très sincèrement

Votre très humble Serviteur,

(Signé) ✝ P. Evêque de Québec.

Pour vraie Copie.

9, mai 1800

PIERRE DENAUT, par la Miséricorde de Dieu, & la grace du St. Siège Apostolique Evêque de Québec, &c. &c. &c. à tous les Curés, Vicaires, Missionaires, et à tous les fidèles de ce Diocèse, Salut & Bénédiction en Notre Seigneur.

LA Providence divine, Nos très-Chers Frêres, ayant daigné nous appeller, malgré notre indignité, aux fonctions éminentes et sacrées de l'Episcopat et nous constituer le premier Pasteur et le Gardien chargé de veiller aux besoins spirituels, à l'instruction, et au salut de tous les fidèles répandus dans l'étendue de ce vaste Diocèse; si nous n'avons, à la vûe de notre foiblesse, accepté qu'avec une juste crainte cette dignité qui seroit formidable aux Anges mêmes, nous avons cependant été soutenus par une vive confiance en la miséricorde de Dieu. Nous espérons fermement que J. C. le bon Pasteur par excellence, et l'Evêque de nos ames, qui nous a revêtu de son ministère, perfectionnera en nous par sa grace ce qu'il a commencé par sa vocation, et nous attendons de lui l'Esprit de Sagesse pour gouverner le troupeau qu'il nous a confié; afin que le progrès spirituel des brebis qui le composent, soit pour elles et pour le Pasteur qui les conduit, le principe d'une gloire sans fin et d'une félicité éternelle.

C'est dans cette ferme confiance au secours du Dieu qui nous envoie, & dont nous accomplissons l'œuvre et le précepte, que nous avons entrepris la visite générale de notre Diocèse. En remplissant cette tâche pénible à la vérité, mais que nous considérons comme un des devoirs les plus importans de notre Episcopat, l'unique objet de nos vœux est de faire revivre ou de conserver parmi vous l'esprit de religion et de ferveur, de ranimer le courage des foibles dans le service de Dieu, de convertir les pécheurs & de les ramener au

Seigneur. Nous venons à vous, pour vous consoler dans vos peines, vous éclaircir de vos doutes, remédier aux abus qui auroient pu se glisser parmi vous, en un mot subvenir à toutes vos nécessités spirituelles. Donnez-nous donc, Nos Très Chers Frères, la consolation de vous voir répondre à nos soins et à nos désirs. Prenez garde de négliger ou de mépriser ce moyen de votre salut. N'abusez pas des graces que la bonté de Dieu vous présente. Montrez-vous pleins d'ardeur à assister aux exercices de la Visite, pleins d'attention à écouter les vérités Chretiennes que nous vous ferons annoncer, ou que nous vous annoncerons nous-mêmes. Remplis de l'esprit de la Foi, ne considérez pas la foiblesse, ni l'indignité de l'homme. Vous ne devez voir en nous que le Ministre de J. C. ou plûtôt J. C. lui-même. Vous devez donc nous écouter avec docilité, avec soumission. Voilà, Nos Très Chers Frères, la principale des dispositions avec lesquelles vous devez nous recevoir, si vous voulez profiter de notre présence et en retirer les fruits de salut les plus abondans. Nous la demandons à Dieu pour vous, biens moins pour notre satisfaction que pour votre avantage.

Ministres du Seigneur, unissez vos prières aux nôtres. Demandez au Père des Lumières de qui descend tout bien et tout don parfait, qu'il répande sa bénédiction sur nos foibles travaux, qu'il nous remplisse de son esprit, qu'il donne à nos paroles cette force, cette onction qui touche et qui pénétre les cœurs. Vous n'êtes pas moins intéressés que nous au salut du troupeau qui vous a été confié. Parceque, comme nous, vous en aurez un compte rigoureux à rendre au Père de Famille, vous ne devez pas avoir moins d'ardeur à le procurer. Expliquez-lui donc les avantages qu'il peut retirer de la Visite et les dispositions qu'il y doit apporter. Si nous n'entrons pas dans le détail, c'est que nous nous en reposons sur votre zèle.

A CES CAUSES, le St. Nom de Dieu invoqué, Nous avons statué, réglé, ordonné ; statuons, réglons, ordonnons ce qui suit pour l'ordre de la Visite.

1°. Nous nous rendrons à Soulanges, Mardi, le quinze de Juillet — après midi. On sonnera la cloche à notre arrivée pour en avertir les habitants. Environ une demie-heure après, Nous ferons notre entrée à l'Eglise comme il est marqué au Rituel. Il y aura

vos peines, vous
gliffer parmi vous,
. Donnez - nous
voir répondre à
ou de méprifer ce
la bonté de Dieu
ux exercices de la
es que nous vous
nes. Remplis de
gnité de l'homme.
ou plûtôt J. C.
avec foumiffion.
ns avec lefquelles
re préfence et en
mandons à Dieu
re avantage.

emandez au Père
'il répande fa bé-
efprit, qu'il donne
pénétre les cœurs.
au qui vous a été
rigoureux à rendre
ur à le procurer.
e et les difpofiti-
il, c'eft que nous

ons ftatué, réglé,
dre de la Vifite.
quinze de
he à notre arrivée
eure après, Nous
Rituel. Il y aura

---

enfuite une Inftruction qui fera fuivie de la Bénédiction du Saint Sacrement.

2°. Le lendemain il y aura une Meffe reglée à fix heures une autre à fept et demi. A neuf heures la Meffe de la vifite, à la quelle il y aura Sermon. L'après midi, à deux heures, la Conférence ; & ensuite la Bénédiction du S. Sacrement.

3°. Le second jour, on fera les mêmes exercices ; & de plus, nous donnerons le Sacrement de Confirmation, après la Messe de la Visite, à tous ceux qui seront disposés à le recevoir, & qui présenteront leur nom écrit par M^r. le Curé. nous accorderons l'Indulgence de 40 jours, et nous terminerons la Vifite avant midi par le Salut du St. Sacrement.

4°. Le troisième jour, mêmes exercices. Nous confirmerons ceux qui n'auront pû l'être la veille :

5°. Meffieurs les Curés auront foin de préparer par de fréquens catéchifmes ceux qui fe difpofent à la Confirmation, & d'écrire leurs noms fur les Régiftres de la Paroiffe.

6°. Quand nous vifiterons une Paroiffe, les Confeffeurs nommés pour la vifite auront le pouvoir d'abfoudre des Cenfures et des Cas Réfervés, [illegible] de faciliter le retour des pécheurs à la Pénitence.

7°. La Vifite du Tabernacle, des Fonts Baptifmaux, du Cimetiére, et l'[illegible]amen des Comptes de la Fabrique, fe feront un des jours de la vifite à notre commodité. Nous avertiffons Meffrs. les Curés & Marguilliers de tenir leur livres prêts à nous être préfentés ce jour-là. Ils auront encore foin de dreffer d'avance une Inventaire exact de tous les biens, meubles, ornemens, livres, &c. qui appartiennent à l'Eglife.

8°. Chaque Paroiffe, quand nous l'aurons vifitée, nous fournira, ainfi qu'aux Prêtres qui feront à notre fuite, les voitures précifément néceffaires pour nous tranfporter immédiatement à la Paroiffe fuivante.

Sera le préfent mandement lû et publié le premier Dimanche après fa reception.

DONNE' à Longueuil fous notre Seing, le Sceau du Diocèfe et le Contre-feing de notre Sécrétaire, le 9 Mai, 1800.

✝ P. Evêque de Québec

PAR MONSEIGNEUR.

J. J. Lartigue, D^r. Secr.